LISTE AGIR POUR MAISONS-LAFFITTE

Polémiques contre réalités

Notre opposition donne facilement dans la critique caricaturale, à défaut de gagner en responsabilité et crédibilité.

Nous serions responsables du manque de médecins ? C'est oublier que les gouvernements soutenus par notre opposition En Marche n'ont rien anticipé depuis dix ans alors que tous les professionnels alertaient sur la nécessité d'ouvrir le numerus clausus.

Notre Ville se bat sur cet enjeu majeur et obtient des résultats : **un pôle médical a ouvert ses portes** avenue de Saint-Germain et huit praticiens s'apprêtent à s'y installer progressivement depuis février.

De plus, **un grand pôle santé** verra le jour dans l'opération du parking du marché.

Il ne s'agit pas d'une expérimentation comme le prétendent nos détracteurs.

C'est une société spécialisée dans la santé qui va gérer ce pôle médical et les urgences sans rendez-vous entre 18h et 20h, 6 jours sur 7. Cette société sera aussi acquéreur et est détenue à 40% par la Caisse des Dépôts santé, gage de solidité !

La concertation avec les commerçants a commencé sur de très bonnes voies.

Le marché sera maintenu pendant les travaux, le stationnement facilité et des jeux pour enfants prendront place derrière le pôle santé.

Sur l'hippodrome, que n'a-t-on entendu ! La réalité est que le dossier avance, pour une reprise pérenne des courses d'un côté et l'implantation d'un utilisateur de l'autre. Le dialogue entre l'EPFIF, instrument de la Région qui agit au nom de la Ville, et France Galop doit se formaliser prochainement.

Enfin, qui peut en douter ? Le Maire est un **ardent défenseur du Parc.** C'est grâce à son amendement, arraché de haute lutte pour déroger à la loi Duflot et à la morcellisation des parcelles, que le Parc est à l'abri de centaines de constructions nouvelles. Et c'est à juste titre qu'il s'est opposé à une taxe instaurée par l'Association Syndicale du Parc sur les cessions, taxe dont le préfet lui-même a exigé le retrait. La loi doit s'appliquer à tous.

Philippe BOUVIER,
Maire-adjoint délégué aux Finances